

# Brevet d'Aptitude à la Conduite de Petits Navires - BACPN

INSEIT  
Numéro d'activité : 93060075106  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

## Accès à la formation - Prérequis :

- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575.
- Cette formation ne nécessite pas de prérequis

## Délai d'accès :

**Une semaine** avant le début de la formation.

## Dates : Nous consulter

## Durée de la formation : 107 heures

## Horaires :

Du lundi au vendredi  
9h00-12h30 / 13h30-17h00  
(Les horaires de formation peuvent être variables suivant les modules et journées)

## Effectif prévu : De 10 à 14

## Epreuves d'examen :

4 épreuves finales orales  
1 épreuve pratique  
(Obtenir une note moyenne supérieure ou égale à 10/20, sans note éliminatoire, au cours de l'évaluation de chaque module concerné)



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer le (la) stagiaire aux fonctions, tâches et/ou responsabilités qu'il (elle) devra accomplir et auxquelles il (elle) devra faire face dans l'exercice de son métier en tant que : Capitaine ou matelot de navires à moteur de puissance propulsive inférieure à 160kW et de longueur inférieure à 12 mètres effectuant une navigation **cumulativement** à moins de 6 milles du point de départ **et** moins de 2 milles d'un abri, et transportant au plus 12 passagers.

## CONTENU DE LA FORMATION

### Module P1-0 - Navigation 56 heures

- Navigation
- Météorologie
- Règles de barre, balisage, signaux
- Manœuvre (portuaire et navigation)

### Module P3-X - Entretien et réparation 16 heures

- Réparation et entretien

### Module RN (Réglementation nationale) 8 heures

Organisation et rôle de l'administration chargée de la mer  
Le navire (gestion de l'espace portuaire et littoral, d'usage, avis aux navigateurs ...)

### Module spécifique STCW (CFBS/E)

### Formation à la sécurité pour les personnels embarqués armés au commerce ou à la plaisance

- UV PSC1 : formation aux 1er secours (7h)
- UV HPR : Hygiène et prévention des risques (3h)
- UV AMMCT1 : Aide médicale en mer et consultation télé médicale (1h)
- UV TIS/E : Techniques Individuelles de Survie (8h)
- UV FBLLI/E : Formation de base lutte incendie (4h)
- UV SPRS/E : Sécurité des Personnes et Responsabilité Sociales (4h)

**Responsable pédagogique :**

Baptiste BURLAUT

**Personne à contacter :**

Cécile SCIORELLA

€ **Tarifs :** Sur demande



**Lieu principal de formation :**

INSEIT

Espace Nikaia

11 Av. du Docteur Robini 06200 NICE

Tél : 04.97.18.11.33

[inseit.formation@wanadoo.fr](mailto:inseit.formation@wanadoo.fr)

[www.inseit.com](http://www.inseit.com)

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite



## METHODE ET ORGANISATION PEDAGOGIQUES

En Présentiel

Formation théorique et pratique (Apport de connaissances, exercices pratiques, simulations, formation pratique embarquée ...).

## EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

- Avoir 18 ans au moins le jour du dépôt de la demande de brevet.
- Être titulaire du CRR ([www.anfr.fr](http://www.anfr.fr)) (ou CRO, CGO) en cours de validité.
- Être titulaire de l'ensemble des attestations de succès aux modules (P1-0/P3-X/RN)
- Être titulaire du module spécifique CFBS/E
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575

Certificat de qualification professionnelle Ministère de la Mer, enregistré au RS n° 6270 - Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2027